



CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les artistes sont invités à créer des œuvres sur un thème de leur choix.

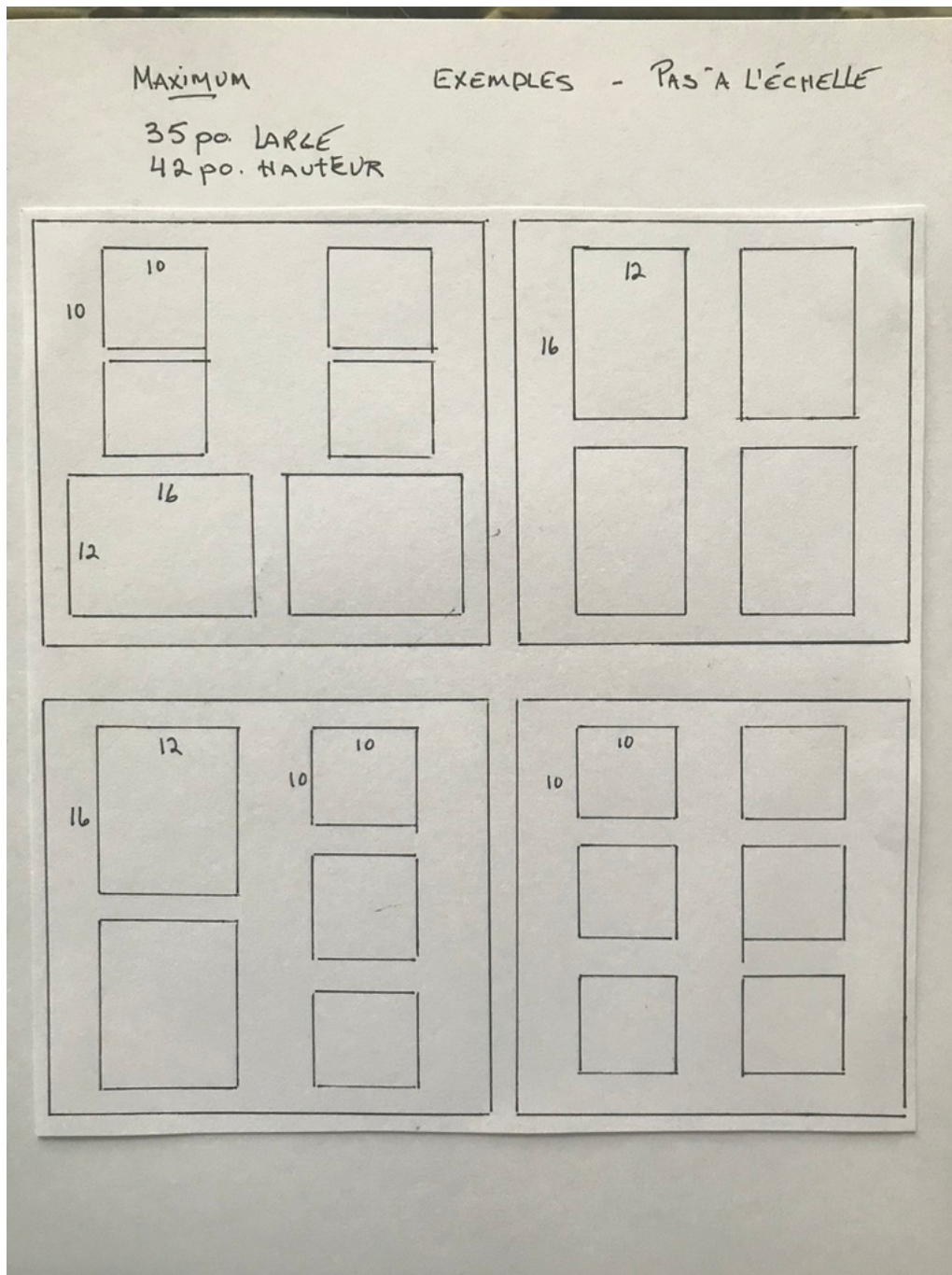
1. Le formulaire d'inscription doit être accompagné d'un plan d'accrochage. Ce dernier doit être transmis au plus tard le **mercredi 11 octobre 2023** (un seul formulaire par artiste).
2. Fournir une « Liste des œuvres » (si possible en format Word ou Pages) : le nom de l'artiste, les titres, le médium/technique, et le tirage le cas échéant.

Seuls les dossiers complets : formulaire, plan d'accrochage et liste des œuvres seront retenus pour l'exposition.

Les tableaux

- Chacun des artistes inscrits disposera de deux tiges d'accrochage au mur.
- Les tableaux peuvent être de 2 formats différents, soit 10 x 10 po ou 12 x 16 po. (ou 16 x 12 po).
- **Toile de type galerie** 1 ½ po d'épaisseur préférablement du même fabricant pour éviter les différences dans le profil des cadres.
- **Tableaux encadrés** avec système d'accrochage avec fil métallique à l'arrière et une homogénéité des encadrements est demandée.
- Toutes les œuvres doivent être identifiées à l'arrière.

- L'accrochage doit présenter une harmonie visuelle :
- Six (6) tableaux de 10 x 10
- **ou** trois (3) de 10 x 10 et deux (2) de 12 x 16
- **ou** tout autre combinaison des deux formats spécifiés



- Le plan d'accrochage doit respecter les dimensions maximales de 35 po largeur (incluant 3 po entre les œuvres) x 42 po hauteur et nous être présenté au plus tard le 11 octobre 2023.
- L'ensemble des tableaux devra avoir une valeur de vente minimale de 725 \$.
 - Œuvres 10 x 10 seront vendues 125 \$
 - Œuvres 12 x 16 seront vendues 225 \$

Les sculptures

- Les sculpteurs sont invités à présenter un minimum de 6 sculptures signées ne dépassant pas 15 pouces de hauteur incluant la base, au prix de 150 \$ chacune.
- Les socles doivent être fournis par l'artiste et identifiés à son nom.
- Les oeuvres doivent être signées et identifiées en dessous.

La Maison des Arts se réserve le droit de refuser les pièces ne correspondant pas aux exigences de l'exposition. Afin de faciliter la présentation visuelle de votre production, les commissaires se rendront disponibles au besoin.